

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	RENAULT	122 300 - 5 Alps	CH 0677 37

Constructeur Régie Nationale des Usines RENAULT, F-92109 Boulogne-Billancourt
 Identification sur la plaquette du constructeur "VF1-122300"
 devant le N° du châssis "VF1-122300,"
 Plaquette constructeur dans le compartiment-moteur, à droite à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à l'intérieur du vhc., sous le siège du passager sur la traverse ou dans le coffre à bagages, à droite sur
 Identification du moteur "840-A7" à droite, à l'AR sur le bloc, au-dessus du filtre à huile (plaquettes) (la tôle du plancher
 Importateur principal RENAULT (SUISSE) S.A., Riedhofstrasse 124, 8105 Regensdorf
 Véhicule homologué VF1-12230030008061 / VF1-12230030008063

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 5 Entraînement sur roues avant
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=tambours,
ou 4 disques, assistance par dépression, sur
toutes roues, limiteur sel charge sur roues AR
 Frein auxiliaire mécanique, tambours, ou disques,
sur les roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau; lampe-témoin combinée

Moteur	RENAULT/ALPINE	Type	840 A7
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	4	
Refrondissement	76,0	Nombre cylindres	77,0
Alésage	1397	Course	7,11
Cylindree	67 (ISO)	CV-impôt	6400
Puissance en kW	77,0 / 79,5	à U/min	4800 *
Bruit à l'arrêt	1 pot ou s.d.	à U/min	2 pots *
Silencieux			
Mesure des gaz	CEE 78/665; CO = 1,2 % à 1050 /min. **		
Déparasitage	ECE-10; CEE, annexe 8, chiffres 3+4; "D"		

Carrosserie limousine
 Nombre de portes 2 + 1 Compteur de vitesse km/h
 Ceintures sécurité av Ar4 (E) ar A (E) + B (E)
 Cale - Retroviseurs gauche + droite
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places t 5 av 2 centre ar 3
 Dimensions (moyenne 2427)
 Longueur intérieur 3558 Empattements g 2442 d 2412
 Largeur ++ 1525 Essieu double av ar
 Hauteur 1376 Voies ++ av 1296 ar 1266
 Porte à faux av 545 Voies av ar
ar 586 ar
 Distance volant - vers l'avant du véhicule g 9800 d 9800 Braquage g 9800 d 9800

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	480	340	820
	110	240	350
	590	580	1170
			1250
Poids garantis			
Pneus	155/70 SR 13	155/70 SR 13	+
Ply / bar	- / 2,0	- / 2,3	
Charge	640	710	
pour V max	180	180	
Jantes	++ 5 1/4 x 13, déport 27, alliage léger "ALPINE"		
Gat poids remorquable avec/sans frein	mécanique	automatique	
	450 / -		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	450		
Charge garantie sur le toit	50		
Vitesse maximale selon le constructeur	175		km/h
testée	km/h à U/min	au moteur	prise de force

Équipement	§)	HCR (E)
Feux de route		HCR (E)
Feux de croisement		A (E) séparés
Feux de position		R-S1 (E)
Feux rouges		R-S1 (E)
Feux stop		1 (E)
Clignoteurs	av	1 (E)
Catadioptrés	av	2a (E)
Feux de gabarit	av	I (E)
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires		2/ B (E) feux de brouillard sur demande
Eclairage plaque		2/ séparé (2 x 5 Watt) §)
Essuie-glace		2/ balais avec/ lave-glace
Avertisseurs		KLAXON CH 5 0701 02 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	RENAULT 122 300 - 5 Alpine		
Homologation N°	0677 37		
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	820	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	7,11
Poids total	1250	Cylindrée	1397

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Silencieux : 1 pot = 470 x 219 x 149 mm ϕ 65 cu au choix / Bruit à l'arrêt = 77,0 dB/A
2 pots = 422 x 179 x 86 mm ϕ 46 et 380 x ϕ 134 mm ϕ 16 / 79,5 dB/A
- **) Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée
- +) Variante de pneus : 180/550 VR 13 charge par essieu = 650 (2,5) Vmax. > 210 km/h
P215/50 R 13 860 (1,8) 195 km/h
- +) Variante de jantes : 5.50 BK x 13 acier voies AV 1300 mm / AR 1270 mm
7 x 13 alliage léger "GOTTI" (en 3 parties, vissées 12 fois) 1345 mm / 1315 mm.
Lorsqu'équipé de jantes de 7", des extensions d'ailes suppl. sont exigées:
largeur totale = 1600 mm.
- §) Équipement : lorsque la fixation spéciale (modèle suisse) pour le montage de la plaque de contrôle AR n'existe pas, monter celle-ci dans le renforcement inférieur du hayon; (ampoules 2 x 10 Watt).

Lieu et date de l'homologation Bellach, 06.11.80

Remplace FH du 06.11.80
09.01.86 - Jantes Ad

Service fédéral d'homologation